

**LE SERVICE DE PRÉVENTION  
ET DE SANTÉ AU TRAVAIL  
DES ENTREPRISES CULTURELLES  
ET CRÉATIVES**



**Thalie Santé**  
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION



Thalie Santē  
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

# QUI SOMMES-NOUS ?

Thalie Santé est un service de **prévention et de santé au travail\*** porteur d'un **engagement, d'une expertise et d'une culture de la prévention**, au service des entreprises et salariés des **médias, agences de publicité et de communication, production audiovisuelle, spectacle vivant et enregistré, etc.** Ce que nous nommons plus largement les industries culturelles et créatives (ICC).

Thalie Santé a reçu la confiance des branches professionnelles à travers sa désignation comme service de compétence exclusive (accords nationaux signés et étendus par le ministère en charge du travail) pour les intermittents et enfants du spectacle, les journalistes pigistes et les mannequins.

Il bénéficie d'un agrément de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités (DRIEETS) lui permettant d'exercer ses missions sur un périmètre spécifique.

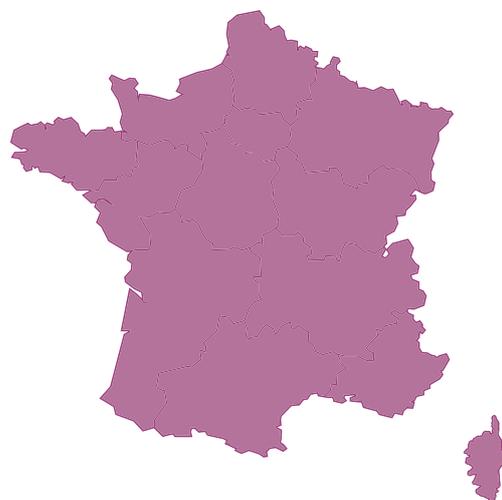
Le périmètre d'intervention de Thalie Santé :

- Tout Paris et la petite couronne pour les entreprises et salariés relevant des industries culturelles et créatives (ICC), que Thalie Santé reçoit dans ses propres centres en Ile-de-France.
- Toute la France pour les intermittents et enfants du spectacle, pigistes et mannequins, grâce à un réseau de centres de santé au travail partenaires.

*\* Médecine du travail.*



**AGRÉMENT DRIEETS Île-de-France**  
Spectacle/Presse et média/  
Culture communication



**COMPÉTENCE NATIONALE**  
Intermittents et enfants du spectacle/  
Pigistes/Mannequins

## CHIFFRES CLÉS

**4 100 ENTREPRISES**  
ADHÉRENTES pour  
**85 000 SALARIÉS SUIVIS**  
en Île-de-France (mono-employeurs).

## NOTRE EXPERTISE

L'expertise de Thalie Santé s'appuie sur un **double héritage** issu de la fusion, le 1er août 2021, de deux services de santé au travail de référence :

- Le Centre Médical Bourse (CMB), qui assurait le suivi des professionnels du spectacle, de l'édition, de la presse et des exploitants cinématographiques depuis 1958.
- Le Centre Médical de la Publicité et de la Communication (CMPC), qui officiait dans les secteurs de la publicité, de la communication et des médias depuis 1949.

Son histoire, qui lie Thalie Santé aux professionnels des ICC, ainsi que son expérience lui confèrent un savoir-faire unique en matière de prévention des risques propres aux métiers des ICC. Il possède une connaissance fine des enjeux de prévention et de santé au travail de ses adhérents.

En tant que référent national pour les métiers du spectacle vivant et enregistré, Thalie Santé intervient sur tout le territoire pour accompagner employeurs et intermittents. Son expertise va au-delà du suivi en santé au travail : elle repose sur le **partage des connaissances et une approche pédagogique**.

Ses équipes participent régulièrement à des événements professionnels majeurs (festival des Nuits de Fourvière, Biennales internationales du spectacle de Nantes, Festival d'Avignon...) où elles interviennent lors de conférences, tables rondes ou ateliers notamment. Ces échanges sont autant d'occasions de sensibiliser, d'informer et de renforcer la prévention des risques professionnels dans le secteur.

**Sa genèse, son savoir-faire et son approche font de Thalie Santé un partenaire naturel et incontournable des ICC en matière de prévention et de santé au travail.**

Des entreprises, de toutes tailles, lui font confiance depuis plusieurs années :







# NOS MISSIONS

Au-delà de la **visite médicale individuelle**, Thalie Santé développe des **actions en entreprise** à des fins de prévention et de sensibilisation des employeurs et des salariés à la prévention des risques professionnels.

Son rôle est double : assurer le suivi de la santé au travail des salariés afin de préserver leur bien-être physique et mental, tout en conseillant et accompagnant les employeurs dans leur démarche de prévention.

**Son équipe pluridisciplinaire** – médecins du travail, infirmiers en santé au travail, assistants médicaux, psychologues, ergonomes, ingénieurs hygiène et sécurité, métrologues et assistants santé sécurité au travail – travaille en synergie **pour répondre aux besoins spécifiques de ses entreprises adhérentes**. Thalie Santé met son expertise à leur service en construisant avec elles des solutions sur mesure.

## NOS OFFRES

Thalie Santé propose une approche adaptée aux spécificités des métiers et activités des ICC, garantissant ainsi un accompagnement en phase avec les réalités du terrain de ses adhérents et des publics qu'il suit.

Les offres de Thalie Santé s'articulent autour de :

- **Une offre socle "Incontournable"**  
Elle inclut un accompagnement individuel et collectif des salariés, dont le suivi en santé au travail réglementaire (visites d'embauche, à la demande, de reprise, de mi-carrière, etc.), et une large gamme d'actions de prévention des risques professionnels. Elle prévoit également un accompagnement de l'employeur, avec par exemple l'aide à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- **Une offre complémentaire "Culture Prévention"**  
Destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé, elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention.

Les employeurs et salariés disposent d'outils variés pour accéder aux informations et actualités en lien avec prévention des risques professionnels (webinaires, espace connecté, newsletter, base documentaire...).

**Une équipe dédiée**, composée d'un médecin du travail, d'un infirmier en santé au travail et d'un assistant médical, assure leur suivi. Elle est leur contact privilégié.

## CHIFFRES CLÉS

**333 000 SALARIÉS**  
**INTERMITTENTS, 11 000 PIGISTES**  
et **6 000 MANNEQUINS** suivis  
dans toute la France (multi-employeurs), en partenariat avec près de 140 services de prévention et de santé au travail interentreprises en région.



**Thalie Santé**  
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

# NOTRE ÉQUIPE

## LE PÔLE MÉDICAL

Notre pôle médical est composé d'une cinquantaine de professionnels de santé, médecins du travail et infirmiers en santé au travail, ainsi que d'assistants médicaux.

Sa mission principale est préventive.

Il est le garant de la santé physique et mentale des travailleurs.

Chaque équipe pluridisciplinaire en santé au travail est coordonnée par le médecin du travail en charge d'une collectivité de salariés. Cette équipe est constituée a minima d'un médecin et d'un assistant médical en charge notamment de la convocation des salariés. Elle peut être complétée par l'intégration d'un infirmier en santé au travail. Un protocole de collaboration est alors établi entre le médecin et l'infirmier afin d'encadrer l'activité de l'équipe.

Sous la coordination du médecin du travail, les compétences de l'équipe pluridisciplinaire se rassemblent pour assurer une prise en charge complète de la santé des salariés tout au long de leur parcours professionnel, tant au niveau individuel que collectif.

## LE PÔLE PRÉVENTION

Notre pôle prévention a pour objectif d'accompagner et de conseiller les entreprises dans l'identification, la compréhension et la prévention des risques professionnels le plus en amont possible, par une approche globale, à la fois individuelle et collective, ciblée et adaptée.

L'équipe de préventeurs aide les entreprises à anticiper les risques liés à leur activité et leurs conditions de travail, notamment par un état des lieux et une évaluation précise de ces risques. De manière non exhaustive, elle est également à leurs côtés pour les conseiller au mieux dans l'agencement de l'espace de travail, le choix d'équipements adaptés aux activités ou encore, par exemple, le choix des produits utilisés dans le cadre de la prévention du risque chimique.

Le pôle propose trois niveaux d'actions :

- La prévention primaire, qui consiste à éviter la survenue du risque ;
- La prévention secondaire, dont le but est de maîtriser l'évolution du trouble ou d'en faire disparaître les éléments déclencheurs ;
- La prévention tertiaire, qui intervient à un stade où il importe de diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou des récives et de réduire les complications consécutives à la pathologie (invalidités ou rechutes).

## LE PÔLE PSYCHOSOCIAL

Notre pôle psychosocial propose, d'une part, un accompagnement individuel des salariés, sous la forme de consultations en totale confidentialité, et d'autre part, un accompagnement collectif afin d'aborder les questions liées aux risques



psychosociaux. La pluridisciplinarité de notre équipe permet d'aborder un large spectre de problématiques pouvant se présenter en entreprise : de la question de la souffrance au travail, que son origine soit professionnelle ou personnelle, jusqu'au débriefing qui fait suite à une situation violente.

Les psychologues de Thalie Santé sont des professionnels du comportement, des émotions et de la santé mentale. Les assistantes sociales interviennent, quant à elles, sur le bien-être psychosocial du salarié. Nos professionnels peuvent être consultés dans les cas suivants : analyse organisationnelle, conseil et aide à la mise en place d'une démarche d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux, animation de groupes de parole, ou encore actions de sensibilisation des acteurs de l'entreprise.

## CHIFFRES CLÉS

Une équipe passionnée de près de **120 PERSONNES** : médecins du travail, infirmiers en santé au travail, assistants médicaux, psychologues, assistantes sociales, ergonomes, ingénieurs hygiène et sécurité, métrologues, assistants santé sécurité au travail, fonctions support.



# NOTRE ÉQUIPE

## LE PÔLE MAINTIEN EN EMPLOI

Parce qu'être en mesure d'exercer son activité professionnelle durablement est à la fois un enjeu personnel, familial et social, Thalie Santé dispose d'un pôle maintien en emploi qui intervient dès que la situation d'un salarié est fragilisée et qu'il existe un risque de désinsertion professionnelle. Il conseille et accompagne les employeurs ainsi que les salariés dans la mise en œuvre de solutions de maintien en emploi (continuité d'une activité professionnelle) ou dans l'emploi (maintien au poste occupé). Le pôle travaille pour cela en synergie avec un réseau de partenaires dédiés, spécialistes de la question du maintien en emploi. Il fournit un accompagnement personnalisé, au cas par cas.

Les membres de l'équipe (médecin du travail, infirmier en santé au travail, ergonomo-psychologue du travail, chargé de maintien en emploi et assistante sociale) agissent à un moment où les difficultés de santé menacent le maintien en emploi du salarié. La prévention de la désinsertion professionnelle constitue alors un enjeu prioritaire de la santé au travail.

## LA DIRECTION INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Elle contribue au déploiement national de Thalie Santé et structure les partenariats, observatoires de santé, synergies menées dans le cadre du travail de branche avec les acteurs majeurs, et les actions à destination des publics du secteur ICC.

Il met en œuvre des échanges avec toutes les entreprises adhérentes à Thalie Santé, tous secteurs confondus, en accompagnement et soutien de l'équipe pluridisciplinaire. Il assure un développement cohérent de Thalie Santé, à travers l'adhésion de nouvelles structures et entreprises des ICC.

Son rôle consiste également à assurer et animer les relations avec les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) en région, dans le cadre du suivi des intermittents du spectacle. Cette Direction mène une politique de partenariats et d'événements qui l'amène à se déplacer régulièrement en région pour effectuer différents types d'interventions et de prises de parole, telles que des sensibilisations en direction des structures du spectacle, et pour organiser des visites médicales.

## UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Conformément à l'agrément qu'il a reçu de la DRIEETS, Thalie Santé a mené un projet de sectorisation avec pour objectif de continuer à améliorer sa qualité service et d'offrir à ses différents publics une plus grande proximité géographique.

Thalie Santé possède ainsi un siège social et cinq centres de consultation en Ile-de-France. Des locaux qui bénéficient d'aménagements modernes et adaptés à tous les publics.

Sous réserve de la validation des dispositions réglementaires concernant les cabinets extérieurs, ses professionnels de santé sont également en mesure de réaliser un suivi des salariés directement dans les locaux des entreprises adhérentes.



**THALIE SANTÉ – SIÈGE SOCIAL**  
6 rue de Berri - 75008 Paris

**THALIE SANTÉ – SAINT-LAZARE**  
7 rue de Bucarest - 75008 Paris

**THALIE SANTÉ – PARIS CENTRE**  
7 rue Bergère - 75009 Paris

**THALIE SANTÉ – GARE DE LYON**  
50 avenue Daumesnil - 75012 Paris

**THALIE SANTÉ – PARIS SUD**  
10 rue Brancion - 75015 Paris

**THALIE SANTÉ – BOULOGNE BILLANCOURT**  
62 bis avenue André Morizet  
92100 Boulogne Billancourt

Pour toutes informations complémentaires :  
[www.thalie-sante.org](http://www.thalie-sante.org)



**Thalie Santé**  
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION